



INFO PRESSE

Date : 10/07/2023

De la part de la Direction de la communication
04 79 96 87 35 - communication@grandchambery.fr

Renouvellement de la convention entre Grand Chambéry et la Ligue contre le cancer : l'agglomération confirme son engagement auprès du Comité

En charge des compétences collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés, Grand Chambéry assure la mise en place, l'entretien et la collecte des conteneurs de récupération du verre sur l'ensemble de son territoire.

Depuis 2002, Grand Chambéry apporte son soutien au Comité de Savoie de la Ligue contre le cancer en reversant depuis plusieurs années 3 € par tonne de verre collecté.

Grand Chambéry réaffirme son engagement et signe le renouvellement de la convention avec la Ligue contre le cancer de Savoie ce Lundi 10 juillet 2023.

Un engagement dans la durée qui se confirme !

L'association créée en 1918 a été reconnue d'utilité publique et mène différentes actions contre le cancer comme :

- > L'amélioration de la qualité de vie des personnes malades et de leurs proches
- > La recherche en cancérologie
- > L'information, la sensibilisation et la prévention pour lutter efficacement contre le cancer
- > Accompagnement au changement des mentalités face au cancer
- > Un engagement à l'échelle internationale

Depuis plus de 20 ans, Grand Chambéry participe au financement de ces actions.

GRAND CHAMBERY
DIRECTION DE LA COMMUNICATION

106 allée des Blachères - CS 82618 - 73026 Chambéry cedex - 04 79 96 87 35



grandchambery.fr



[grandChambery](https://www.facebook.com/grandChambery)



[grandChambery](https://twitter.com/grandChambery)

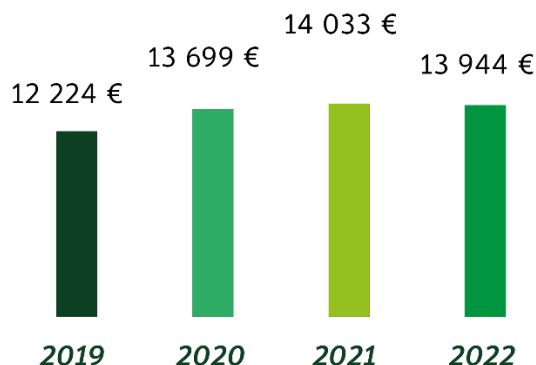


[grandchamberyofficiel](https://www.instagram.com/grandchamberyofficiel)



[grandchambery](https://www.youtube.com/grandchambery)

Les montants versés par l'agglomération ces quatre dernières années atteignent des dizaines de milliers d'euros.



Chaque habitant participe grâce au tri du verre

A chaque fois qu'un habitant trie et dépose du verre dans le conteneur dédié, il participe au financement de la Ligue contre le cancer de Savoie.

1 tonne de verre collectée = 3 € reversés à la Ligue contre le cancer.

Comment bien trier le verre ?

Les emballages en verre sont à déposer dans les conteneurs verts :

- Les bouteilles d'eau, de vin, d'alcool, de sirop, d'huile... en verre.
- Les pots de yaourts, de nourriture bébé... en verre.
- Les bocaux de fruits, confitures, condiments, mayonnaise... en verre.

Attention, ces déchets ne sont pas acceptés dans les conteneurs à verre et doivent être apportés en déchetterie :

- De la vaisselle : assiette, verre, plat... (cassée ou non).
- Des ampoules et des néons.
- Des vitres, miroirs...

Rappel :

- Il n'est pas nécessaire de laver les bouteilles, pots et bocaux ; bien les vider suffit.
- Les capsules et couvercles en plastique ou métal sont à mettre dans votre poubelle jaune.
- Pour éviter les nuisances sonores, déposez le verre dans les conteneurs uniquement en journée entre 7h et 21h.
- Pour des raisons de sécurité, ne déposez pas le verre sur la voirie ou à côté des conteneurs.

Que devient le verre après son dépôt dans les conteneurs ?

Grand Chambéry assure la collecte des conteneurs verts. Le verre est ensuite acheminé sur la plateforme de Bissy pour ensuite être exporté dans le centre de tri dédié au verre situé en France.

Le verre est une matière recyclable à l'infini !